

SIX ANS DE MUNICIPALITE DEMOCRATIQUE AU PORT

II- Un effort encore jamais vu pour planter des arbres, créer des espaces verts et aller vers une forêt communale à la Pointe-des-Galets

Nous l'avions dit en commençant cette série d'articles sur les réalisations faites au Port en six ans par la municipalité démocratique conduite par Paul Vergès. Tout, dans tous les domaines, a été fait en plus grande quantité et en mieux depuis mars 1971 par rapport à avant. On l'a vu pour le sport. On va le voir pour la création des espaces verts.

De 1962 à 1971, on n'a planté que 350 cocotiers et engazonné quelques trois hectares sur l'avenue de France et de Paris.

De 1971 à 1976, avec Paul Vergès, on a planté près de 50 000 arbres et engazonné 25 hectares. Le visage du Port en a été transformé.

L'implantation d'espaces gazonnés et de surfaces boisées est, pour n'importe quelle ville, une mesure d'agrément et surtout une nécessité qui conditionne l'équilibre même de la vie de ses habitants.

Il faut planter.

Deux raisons...

Dans une ville comme le Port, le problème se posait, dès 1971, avec acuité. Et cela pour un certain nombre de raisons.

La première, et nous n'y insistons pas, c'était l'absence de toute politique de plantations d'espaces gazonnés ou boisés, à échelle conséquente, de la part de l'ancienne municipalité.

La seconde tenait au plan d'urbanisation qui déjà se discutait et qui, en créant une ZUP, des zones industrielles, un nouveau port, allait doubler la population et augmenter de manière considérable le volume des activités industrielles. La municipalité orientant suivant les intérêts à long terme de la population, l'évolution de l'urbanisation rapide de la commune, se devait de veiller à ce que l'accroissement des constructions à usage d'habitation ou d'industrie s'accompagne de l'implantation d'espaces verts.

... ET TROIS INITIATIVES FONDAMENTALES: LA PÉPINIÈRE ...

La première démarche des élus de la cité maritime sera, dès

1971, de créer une pépinière municipale. Située dans l'enceinte même du Stade Georges Lambrakis, cette pépinière s'est très rapidement révélée trop modeste. Aujourd'hui, elle déborde nettement de ses limites d'origine. Elle renferme de nombreuses essences sélectionnées par la mairie et l'Office National des Forêts, suivant les besoins de la ville. En attendant d'émigrer sur un terrain plus vaste, au sud, elle suffit pour permettre que des milliers d'arbres soient mis en terre sur le territoire de la commune.

LA CEINTURE BOISÉE....

La seconde démarche importante a été de faire avancer l'idée d'une ceinture boisée tout autour de la ville. La municipalité n'a eu aucune peine à faire partager par l'ensemble des services techniques traditionnellement consultés, l'impérieuse nécessité de cette ceinture boisée qui contourne toute la ZUP, bordant la route de desserte Sud sur toute sa longueur et allant de la pointe de la Shell à la limite du futur port. Ce projet, de 800 millions d'anciens francs à l'origine, commence à être réalisé par la commune. Sur fonds propres...

UN PARC DE 20 HECTARES, DES ESPACES VERTS PARTOUT.

Une troisième initiative d'importance aura été la réalisation

d'une étude, dans le cadre des séances de travail sur le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune, sur les espaces verts au Port.

Cette étude fait ressortir les

besoins de la ville. Un programme ambitieux, mais nécessaire, a été étudié.

C'est ainsi que toute la zone bordant la route venant de la Possession est bordée de cocotiers.



Fiamboyant, avenue de Paris. Voyez aujourd'hui ...

qui apparaîtra au futur P.O.S., elle affirme sa volonté d'assurer aux Portoïses, dans l'avenir, un cadre de vie meilleur.

En créant dès maintenant des parcs et jardins publics, elle mon-

trée une solide pépinière qui, en raison de la qualité et de la diversité des essences qu'elle abrite, lui permet de faire face, elle-même, à ses besoins.

En établissant un programme

* Depuis 1971, 70 000 arbres ont été plantés au Port.

* Chaque centre de vacances voit les enfants dans une campagne de plantation d'arbres.

* Plus de 200 arbres sont actuellement en préparation à la pépinière municipale pour le futur parc du stade Olivier Manès.

tiers. La ceinture boisée est largement commencée. Le parc Pierre Sémard, ou parc de la poste, est un lieu de repos et de détente pour la population. La place de l'Eglise a été aménagée, illuminée et recevra bientôt des bancs pour le public.

Le stade Olivier Manès, actuellement en réfection, ouvrira sur une place gazonnée et décorée.

En plusieurs endroits de la ville, de petits jardins sont prévus et en pleine ZUP la municipalité étudie l'implantation d'un parc, de 20 hectares, c'est-à-dire d'une superficie quatre fois supérieure à l'actuel jardin de l'État de Saint-Denis.

Le parking du stade Lambrakis sera lui aussi aménagé en jardin public avec boudoirs et une esquisse est actuellement présentée pour avis et amélioration, à la population.

Enfin, le futur centre administratif de la ville, qui se situera à la hauteur de la rue de Charbourg donnera sur un parc central de un hectare.

POUR L'ENFANT QUI, EN 1973, PLANTAIT ...

Beaucoup reste à faire dans le domaine des zones gazonnées et boisées, au Port. Parce que trop peu avait été entrepris avant, la municipalité démocratique a dû partir pratiquement de zéro. Elle a commencé par le commencement : elle s'est mon-

tré son souci de lutter contre la pollution et d'arriver, en un minimum de temps, à débarrasser la ville de ses laideurs.

C'est à une tâche difficile que la municipalité s'est attelée. Une tâche difficile et qui exige beaucoup de moyens.

Mais pour l'enfant qui, en 1973, plantait un jeune flamboyant et voit aujourd'hui un bel arbre, quelle satisfaction ! Car planter, c'est éducatif. Et la municipalité ne l'a pas ignoré...

ENQUETE SCOLAIRE LES ESPACES VERTS AU PORT.

« Au Port, les espaces verts commencent à se développer, ce qui améliorera les conditions de vie de chacun.

Dans une agglomération, les espaces verts ont un rôle très important :

- ils permettent aux gens de se rencontrer et de mieux se connaître, grâce à leur ombrage et à leurs bancs ;
- ils forment un filtre contre la pollution, produisent de l'oxygène et abaissent la température en été.

Au Port, la population augmente d'année en année et la quantité d'oxygène par habitant diminue ...

... La population est de 25 068 habitants et ses besoins en espaces verts sont de 25 hectares (10m²/habitant).

Il n'existe actuellement que 2,7 ha d'espaces verts, soit 1,08 mètre carré/h.

Voici les espaces verts ouverts au public :

- jardin de l'Eglise
- jardin de la poste
- jardin de la RN4
- jardin du stade.

Les abords de l'école d'électricité (près de la ZUP) ne sont pas ouverts au public.

A l'avenir, la ville sera plus fraîche et l'air sera plus sain ; les habitants seront moins malades. Protégeons les espaces verts.

extrait de « La danse des textes », revue éditée par la classe de 4ème VI - (C.E.S. du Port).



70 000 arbres mis en terre. Ici, avenue de Paris.

BAL

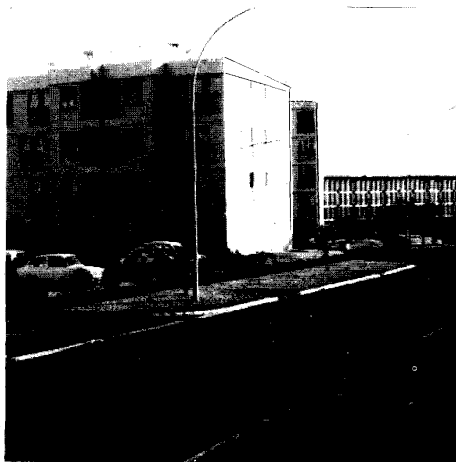
Le Club Sportif « LE CONDOR » vous prie d'honorer de votre présence le bal qu'il organise aux « TROIS ETOILES » à la Possession, le 17 Juillet 1976 à partir de 21 heures.

Cette soirée sera animée par les **«TROPICS»**

UN ACCUEIL CHALEUREUX VOUS EST RESERVE

Tenue de soirée.

Le président.



La ZUP : une ville nouvelle, une vie nouvelle dans laquelle arbres et gazon ont un rôle important.

J. FEN CHONG

La maison chic du PORT

Librairie portoise

Votre libraire

Libre Service LI WAI YEUNG

... au service des ménages portoïses...

Boulangerie Portoise

* rue Jeanne d'Arc
* centre commercial Zup

MICHEL CHANE SUN

bijouterie horlogerie
Rue F. de Mahy -
Tél: 27.02.68

MANUF'RANCE

A NOTRE AGENCE DE SAINT-DENIS

DE NOUVEAUX ARRIVAGES POUR LES VACANCES: CAMPING - MOBILIER DE JARDIN - CYCLES - ETC

VENEZ NOUS RENDRE VISITE

18, Rue Alexis de Villeneuve
SAINT-DENIS

Tél: 21-67-03
(parking assuré)